



HAL
open science

La transition ne pourra être qu'écologique et sociale

Eloi Laurent, Philippe Pochet

► **To cite this version:**

Eloi Laurent, Philippe Pochet. La transition ne pourra être qu'écologique et sociale. Alternatives Economiques, Montpellier : CRDP Languedoc-Roussillon ; Quétigny (21805) : Alternatives économiques, 2015. hal-03567993

HAL Id: hal-03567993

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03567993>

Submitted on 12 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La transition ne pourra être qu'écologique et sociale

Philippe Pochet, Directeur général de l'Institut syndical européen et **Eloi Laurent**, Economiste senior au département des études de l'OFCE

Pour que la transition écologique devienne une réalité, il faut proposer un récit mobilisateur fondé sur la justice sociale, car le défi environnemental impose de nouvelles solidarités.

Comment accélérer la nécessaire transition de nos économies et de nos sociétés vers la soutenabilité ? Autrement dit, comment parvenir à maintenir, et si possible à améliorer, notre bien-être sur la durée et sous la contrainte écologique ? D'abord, en clarifiant la nature du changement social requis et en écartant d'emblée deux fausses pistes.

La première met en scène un monde social purement cérébral où des scientifiques de plus en plus sûrs de leur fait s'efforcent de convaincre des citoyens encore ignorants de la gravité des crises écologiques. La science nous alerte, ce qui est déjà considérable, mais elle ne peut suffire à nous mobiliser. L'admonestation scientifique peut à vrai dire devenir contre-productive si elle est perçue comme l'expression d'une arrogance intellectuelle des élites envers les peuples. La transition écologique ne saurait être une transition par l'obéissance.

La seconde représentation se situe aux antipodes de la raison. Elle met en scène un monde social mû par la peur des catastrophes. Dans un réflexe reptilien, les sociétés humaines accepteraient le changement non par adhésion consciente, mais sous l'effet de la pédagogie de l'Apocalypse. La peur serait un puissant moteur de l'action. En réalité, la frayeur écologique - dont le "péril climatique" est une des modalités - paralyse probablement davantage qu'elle n'incite à agir : plus on dira que la fin du monde est proche et que les catastrophes menacent, plus on encouragera les comportements irresponsables. La transition écologique ne saurait être une transition par la terreur.

Combiner savoir et croyance

Restent trois certitudes. D'abord, la transition vers le bien-être et la soutenabilité est possible. En témoignent les innombrables métamorphoses sociales positives du passé, comme l'abolition de l'esclavage ou la reconnaissance du droit des femmes (qui paraissaient hors de portée). Mais également les transitions démographiques et démocratiques observées sous toutes les latitudes, quand bien même ces basculements ont été le fruit de processus historiques longs, accidentés et imparfaits.

Ensuite, elle suppose un changement des comportements et des attitudes qui s'appuie sur un narratif mobilisateur, un récit commun positif (au triple sens de constructif, pratique et solide), allant bien au-delà de la raison pure ou de la peur panique : aucune transition forcée n'est durable.

Enfin, cette transition ne peut être que graduelle. Elle doit s'appuyer sur des institutions qui se construisent et se renforcent au fil du temps : on ne saute pas par enchantement d'un état social à un autre. Et tous les acteurs ont leur place dans cette transformation commune et polycentrique : les territoires, les collectifs citoyens, les communautés digitales, etc.

En d'autres termes, pour devenir une réalité sociale, une transition doit combiner savoir et croyance, car si la nécessité d'évoluer naît du savoir écologique, sa possibilité émerge de la croyance sociale, qui seule peut mettre en marche l'action démocratique. Il faut d'abord savoir, puis croire (et même rêver), pour enfin agir.

Egalité, emploi et protection sociale

Ce récit commun positif de la transition ne peut pas s'appuyer exclusivement sur l'impératif d'efficacité économique - surtout si celui-ci se réduit à la promesse d'un nouvel âge de croissance du produit intérieur brut (la "croissance verte"), lourd de nouvelles dégradations environnementales -, mais il doit mobiliser le principe de justice sociale. La transition doit être juste, stable et protectrice.

En d'autres termes, il faut arrimer la transition écologique au progrès social. A nos yeux, ce progrès social repose sur un triptyque : l'égalité, l'emploi et la protection sociale. Tels sont les trois piliers de ce qui doit devenir une transition social-écologique. Pour le dire simplement, cette transition social-écologique, qui se veut une transition juste, entend répondre au changement écologique par le progrès social. Comment ?

Il existe un lien étroit entre inégalités et crises écologiques. Il faut donc aborder les deux de front. En s'attaquant aux inégalités sociales, mais aussi en reconnaissant leur nouveau visage : les inégalités environnementales. Et en mettant la justice climatique au coeur des négociations climatiques à Paris et au-delà, la lutte contre le changement climatique étant un formidable levier pour réduire les inégalités de développement humain entre les pays et au sein des pays.

L'enjeu de l'emploi est la deuxième priorité de ce nouvel agenda social-écologique. Il doit mobiliser les acteurs sociaux, à commencer par les syndicats. Il s'agit de construire un consensus social-écologique quant à la nécessaire restructuration des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Pour permettre à chacun d'assumer les transitions désirées et de s'assurer contre les transitions imposées, en reconnaissant de véritables "droits de la transition".

Enfin, il importe de repenser la protection sociale à l'aune du défi écologique. Il nous faut développer les instruments de la comptabilité, du risque et de l'assurance sociale écologique pour armer l'Etat-providence face aux crises environnementales, comme la politique sociale a été armée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en Europe et dans le reste du monde pour mutualiser, prévenir et finalement réduire les grands risques sociaux. Mais il convient aussi de reconnaître que la transition sera "polycentrique" et que les territoires seront les vecteurs les plus puissants du changement social-écologique.

Réinventer la solidarité

L'objectif de la transition que nous proposons n'est pas de "sauver la planète" ou de "sauver le climat", mais de réinventer une nouvelle solidarité face au défi environnemental et de protéger le bien-être des plus exposés et des plus sensibles d'entre nous, eux qui sont des sentinelles écologiques.

Les atteintes à la santé des enfants sont des indicateurs avancés des conséquences sanitaires de crises écologiques qui nous toucheront tous tôt ou tard. Le sort des plus pauvres lors de chocs écologiques tels que les inondations de La Nouvelle-Orléans en 2005 nous renseigne sur celui qui nous attend tous si nous ne les atténuons pas et si nous ne bâtissons pas des protections collectives pour nous en préserver.

Le risque vital encouru par les personnes âgées isolées lors des canicules rappelle combien le lien social importe dans notre monde social-écologique. La transition qu'il s'agit de mener à bien est celle qui conduit de la conservation de la nature, caractéristique du XIXe siècle, à la protection des humains au XXIe siècle. De cet impératif de protection peut naître une nouvelle justice.

Philippe Pochet, Directeur général de l'Institut syndical européen et Eloi Laurent, Economiste senior au département des études de l'OFCE